



Bulletin d'inscription « L'île aux grands » Accueil de loisirs de Serres pour les 6-12 ans du 22 octobre au 2 novembre 2018

NOM

Prénom

Date de naissance / / M F

>> Si votre enfant suit un traitement médical, veuillez mettre dans son sac une ordonnance et les médicaments dans les boîtes d'origine avec le nom de l'enfant.

>> Toute absence non excusée 48h à l'avance sera facturée sauf sur présentation d'un justificatif, 3 jours au plus tard après la fin de la semaine concernée.

TARIFS A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018

Il est demandé aux familles le versement d'une cotisation de 20 € pour l'année regroupant les frais de dossier pour l'année dont 1€70 pour l'adhésion à l'association des PEP Alpes du Sud.

Le système du quotient familial est adopté, les tarifs sont appliqués en fonction des tranches de quotient familial et du lieu de résidence des parents. Ils s'établissent comme suit : (sans justificatifs le tarif le plus élevé sera appliqué).

Pour les enfants résidant sur la commune de Serres :

Quotient familial	Prix de journée	Prix de la ½ journée
QF < 400 €	8,00 €	3,50 €
401 < QF < 550 €	8,50 €	4,00 €
551 € < QF < 700 €	9,50 €	5,00 €
701 € < QF < 800 €	11,00 €	6,00 €
QF > 801 €	13,50 €	7,00 €

Pour les enfants extérieurs à la commune de Serres :

Quotient familial	Prix de journée	Prix de la ½ journée
QF < 400 €	10,00 €	5,00 €
401 < QF < 550 €	10,50 €	5,50 €
551 € < QF < 700 €	11,50 €	6,50 €
701 € < QF < 800 €	13,00 €	7,50 €
QF > 801 €	15,50 €	8,50 €

Tarif péricentre (7h30 à 8h45 et 17h15 à 18h30) :

Quotient familial	Prix péricentre (1/4h)
QF < 550 €	0.25€
551 € < QF < 801 €	0.40€
QF > 801 €	0.50€

Pour l'accueil des enfants entre 12h et 13h30, une participation complémentaire forfaitaire identique pour tous, de 1,50€ par enfant est demandée à la famille. Cette participation est déjà comprise dans le tarif à la journée.

En fin de journée, une majoration financière de 5 € par ¼ d'heure sera appliquée en cas de retard.

Tout ¼ d'heure entamé sera dû.

**Permanence d'inscription le lundi 15 octobre de 16h à 18h en mairie de Serres.
Réunion de présentation des vacances le samedi 20 octobre à 14h à l'école de Serres.**

**Documents d'inscription et plannings disponibles sur le site des PEP Alpes du sud,
de la mairie de Serres, ou sur demande par mail/téléphone.**

Pour toutes informations contacter la directrice : alsh.serres@lespepads.org

Signature :

Semaine 1	Lundi 22-10	Mardi 23-10	Mercredi 24-10	Jeudi 25-10	Vendredi 26-10
Péricentre					
Matin					
Temps Repas (*)					
Après-midi					
Péricentre					
Semaine 2	Lundi 29-10	Mardi 30-10	Mercredi 31-10	Jeudi 1 ^{er} - 11	Vendredi 2-11
Péricentre					
Matin					
Temps Repas (*)					
Après-midi					
Péricentre					

Cocher les cases nécessaires.

Dans la case péricentre, noter les heures d'arrivée/départ prévues (approximatives) de l'enfant.

(*) repas pris sur le centre : attention les repas sont à apporter par l'enfant.

Ils seront réchauffés et pris avec les animateurs, sauf pique-nique. La vaisselle est fournie par le centre.

Les documents d'inscription doivent être déposés soit à la mairie de Serres (boîte aux lettres ou secrétariat), soit donnés directement à un membre de l'équipe pédagogique de l'ALSH, ou envoyés par mail.